

27 avril
2026

Entrée en vigueur de l'accord UE-Mercosur

Aboutissement d'un drame sans fin pour l'Allemagne ?

Marie KRPATA

*Marie Krpata est
chercheuse au Comité
d'études des relations
franco-allemandes
(Cerfa) à l'Ifri.*

Les opinions exprimées dans
ce texte n'engagent que la
responsabilité de l'auteur.

ISBN : 979-10-373-1215-0

© Tous droits réservés, Paris,
Ifri, 2026.

Image : © Rio de Janeiro,
16 janvier 2026 © Antonio
Scorza/Shutterstock.com

Comment citer cette publication :

Marie Krpata, « Entrée
en vigueur de l'accord
UE-Mercosur :
aboutissement d'un
drame sans fin pour
l'Allemagne ? »,
Éditoriaux de l'Ifri, Ifri,
27 avril 2026.

Ifri

27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15
Tél.: (0)1 40 61 60 00
E-mail: accueil@ifri.org
www.ifri.org

Lors du Forum économique mondial à Davos le 20 janvier 2026, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, affirmait que « les chocs géopolitiques peuvent et doivent constituer une opportunité pour l'Europe¹ ». Prise en étau entre une Chine de plus en plus assertive sur le plan économique et des États-Unis de plus en plus protectionnistes, l'Union européenne (UE) compte résister aux restrictions à l'exportation, aux pratiques de coercition économique et aux droits de douane en privilégiant « le partenariat plutôt que l'isolement² ».

La mise en œuvre de l'agenda commercial de l'UE s'accélère en effet avec la conclusion cette année de l'accord avec le Mercosur et de celui avec l'Inde, ainsi que celle des négociations commerciales avec l'Australie.

Souvent qualifié de manière un peu caricaturale d'accord « *cows against cars* », l'aboutissement de l'accord UE-Mercosur a cependant été le fruit d'un travail de longue haleine. Initiées en 1999, puis ravivées en 2019, les négociations sont relancées en 2024, pour aboutir à la conclusion de l'accord en janvier 2026. Mais les critiques relatives à l'accord ne s'estompent pas pour autant.

Une fenêtre de tir : une concordance entre intérêts géopolitiques et économiques

L'accord entre l'UE et le Mercosur, qui regroupe le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay, est le rapprochement

entre deux espaces qui représentent ensemble 20 % du produit intérieur brut mondial, 31 pays et 700 millions de consommateurs.

Ces dernières années, l'action de l'UE est déterminée par la prise de conscience des vulnérabilités qui résultent de l'internationalisation de ses chaînes de valeur. Ainsi, la crise du Covid-19, la guerre en Ukraine et, plus récemment, la guerre en Iran constituent des chocs qui mettent en évidence les dépendances de l'UE sur le plan des approvisionnements en principes actifs de médicaments, en semi-conducteurs ou encore en hydrocarbures.

Pour l'UE, l'accord avec le Mercosur répond alors à un impératif de diversification et de réduction des risques (*derisking*). Le Brésil et l'Argentine sont par exemple des producteurs de minéraux dont l'industrie européenne a besoin, et pour lesquels elle s'approvisionne à présent essentiellement auprès de la Chine. D'autre part, l'UE espère accroître ses débouchés face aux tensions avec les États-Unis et la Chine, ses principaux partenaires commerciaux.

Or la Commission européenne a été contrainte de signer, en juillet 2025, les accords commerciaux asymétriques de Turnberry avec le président Donald Trump. Des droits de douane de 15 % sur les importations états-uniennes en provenance de l'UE s'appliquent, accroissant les craintes d'un réagencement des chaînes d'approvisionnement et d'une délocalisation de certaines activités vers les États-Unis. Des concessions auxquelles l'UE est prête en raison de sa dépendance militaire par rapport aux États-Unis, dans un contexte de guerre en Ukraine.

Au-delà des atouts que revêt l'accord UE-Mercosur sur le plan économique, il a une portée géopolitique non négligeable à l'heure du retour de la rivalité des grandes puissances qui s'affranchissent du droit international. Les tensions transatlantiques au sujet des vellétés américaines sur le Groenland renforcent la prise de conscience en Europe d'une nécessité de se rapprocher d'autres pays³.

C'est aussi du côté des pays du Mercosur, notamment du Brésil lui-même frappé par des droits de douane américains⁴, que l'intérêt pour l'UE grandit. En visite en Allemagne en avril 2026, le président brésilien saluait l'accord commercial : « Face à l'unilatéralisme, le Mercosur et l'UE ont fait le choix de la coopération.⁵ »

Le Brésil est également méfiant vis-à-vis de la Chine, son principal partenaire commercial, et essaie de s'émanciper de son statut de pays d'extraction pour rééquilibrer les termes de l'échange, espérant trouver en l'Europe une alternative bienvenue.

En 2023, l'arrivée au palais de Planalto à Brasilia de Luiz Inácio Lula da Silva, plus en phase avec Bruxelles que son prédécesseur Jair Bolsonaro, ainsi que la présidence espagnole du Conseil de l'UE, particulièrement encline au rapprochement avec l'Amérique latine, semblaient augurer d'une conclusion de l'accord. La fenêtre de tir était grande ouverte. Cependant, cette conclusion était prématurée, la France s'opposant fermement à l'accord.

Une constante : un engouement allemand et un rejet français

L'accord UE-Mercosur suscite l'intérêt des Européens, notamment face à la stagnation économique de la principale puissance économique européenne. L'Allemagne, qui subit de plein fouet la concurrence chinoise sur les produits sur lesquels elle avait auparavant un avantage compétitif, cherche désormais à multiplier ses débouchés. Pendant ce temps, les exportations de surcapacités industrielles chinoises déferlent sur le marché européen, et ce d'autant plus que les États-Unis se referment aux importations chinoises. En 2025, le déficit commercial de l'Allemagne par rapport à la Chine atteignait 89 milliards d'euros, soit quatre fois plus qu'en 2020⁶. En parallèle, les produits chinois concurrencent de plus en plus les produits « *Made in Europe* » sur les marchés tiers. On parle de « *China shock 2.0* ».

Mais tandis que l'Allemagne salue l'entrée en vigueur de l'accord UE-Mercosur et y voit un intérêt pour ses industries automobile, chimique et pharmaceutique, la France, qui craint pour son secteur agricole, y est opposée. Ce sont en particulier les producteurs de viande bovine, de volaille, de sucre et de riz qui s'opposent à l'accord.

Ainsi, Emmanuel Macron défend l'utilisation de « clauses miroirs », et donc la réciprocité en matière de production en termes de normes environnementales et alimentaires. La France a également souhaité obtenir des garanties contre la déforestation et le « dumping social », exigeant en outre l'application de l'Accord de Paris sur le climat.

Lors de son déplacement à Berlin en février 2024, peu après sa nomination, le Premier ministre Gabriel Attal avait résumé les divergences franco-allemandes par la formule « *We agree to disagree*⁷ ». Ces divergences ne se sont pas estompées depuis.

Plus d'un an plus tard, le 6 juin 2025, Emmanuel Macron jugeait l'accord « stratégiquement bon » sur le principe et expliquait qu'« on convaincra nos paysans et nos agriculteurs que l'accord est bon pour eux » par le biais de « clauses miroirs » et de « clauses de sauvegarde »⁸. Dans cette optique, la Commission européenne a donné des gages à Emmanuel Macron : des « clauses de sauvegarde », qui ont vu le jour le 3 septembre 2025 et doivent rétablir des droits de douane en cas de déstabilisation du marché. Elles viennent s'ajouter aux quotas limitant les importations de volaille, de bœuf ou de sucre. Le 6 novembre 2025, Emmanuel Macron laisse entrevoir une issue favorable aux accords, avant de rétro pédaler face aux pressions des agriculteurs le 8 janvier, en déclarant sur X que la France votera contre⁹. Cette opposition est renforcée par l'instabilité politique française et les difficultés liées au vote sur le budget à l'Assemblée nationale.

À Berlin, on peine à comprendre pourquoi Emmanuel Macron, pourtant ardent défenseur de l'autonomie stratégique de l'UE, s'oppose à un accord dont les bénéfices économiques et géopolitiques apparaissent pourtant manifestes. C'est finalement la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, qui a fait pencher la balance vers le camp du « oui ».

Les perspectives de l'accord : un recours en justice et une application provisoire

Le 9 janvier 2026, l'Allemagne a finalement réussi à s'imposer, la France ayant été mise en minorité lors du vote au Conseil de l'UE (tout comme la Pologne, l'Autriche, l'Irlande et la Hongrie), ouvrant la voie à la signature de l'accord à Asunción, au Paraguay, le 17 janvier suivant. Quatre jours plus tard, le 21 janvier, le Parlement européen a cependant saisi la Cour de justice de l'UE (CJUE) pour vérifier si l'accord est compatible avec le droit européen, ce qui pourrait certes en retarder la ratification de plusieurs mois.

Face à ce revers, Friedrich Merz regrettait la saisine de la CJUE : « Elle méconnaît la situation géopolitique. Nous sommes convaincus de la légalité de cet accord. Il ne faut plus de retard. L'accord doit désormais être appliqué à titre provisoire.¹⁰ » Et c'est en effet la décision qui a été prise, l'entrée en vigueur provisoire de l'accord prenant effet à partir du 1^{er} mai 2026.

C'est un soulagement pour la présidente de l'Association allemande de l'industrie automobile (VDA), Hildegard Müller. La réduction des barrières commerciales profiterait en effet avant tout aux industries mécaniques et automobiles. Le VDA anticipe une croissance supplémentaire, les droits de douane à l'importation vers l'Amérique du Sud étant restés jusqu'à présent élevés et les pays du Mercosur pouvant permettre d'écouler les véhicules à moteur thermique « *Made in Germany* », tandis que le véhicule électrique s'impose peu à peu sur d'autres marchés mondiaux.

Malgré les espoirs que suscite la conclusion de l'accord, il ne faut toutefois pas en surestimer ses potentiels effets. Ainsi, les exportations de l'UE vers le Mercosur s'élèvent à environ 55 milliards d'euros en 2024¹¹. En comparaison, les exportations de l'Allemagne à elle seule vers les États-Unis s'élèvent à 160 milliards d'euros la même année¹². Cet accord ne change donc pas fondamentalement la donne et ne saurait compenser les difficultés rencontrées avec les États-Unis ou la Chine.

Une analyse d'impact¹³ commandée par la Commission européenne montre en effet que l'accord n'engendrerait qu'une croissance supérieure de 0,1 point de pourcentage dans l'UE à l'horizon de 2032.

C'est ce qui fait dire à Emmanuel Macron que son impact ne sera ni aussi « dramatique sur notre agriculture que certains redoutent, [ni aussi] positif sur notre croissance que d'autres imaginent¹⁴. » Dans le camp présidentiel français, on craint par ailleurs que l'extrême droite instrumentalise l'accord pour démontrer l'incapacité du président français à défendre les intérêts de la France à Bruxelles. Ce sujet pourrait donc rejaillir à l'occasion de l'élection présidentielle de 2027, rappelant à quel point les enjeux de politique intérieure et internationale sont liés.

1. « Discours spécial de la Présidente von der Leyen au Forum économique mondial », Commission européenne, 20 janvier 2026, disponible sur : <https://ec.europa.eu>.

2. *Ibid.*

3. « Le Danemark et les Groenlandais peuvent compter sur notre solidarité », discours du chancelier fédéral lors du Forum économique mondial de Davos, Gouvernement fédéral allemand, 22 janvier 2026, disponible sur : www.bundesregierung.de.
4. B. Meyerfeld, « Brésil : l'administration Trump renonce à augmenter les droits de douane pour les principales exportations », *Le Monde*, 21 novembre 2025, disponible sur : www.lemonde.fr.
5. « Allemagne : Merz et Lula vantent l'accord UE-Mercosur face à "l'unilatéralisme" », RFI, 20 avril 2026, disponible sur : www.rfi.fr/fr.
6. « Aus- und Einfuhr (Außenhandel): Deutschland, Jahre, Länder (2020-2025) » [Exportations et importations (commerce extérieur) : Allemagne, année, pays (2020-2025)], Code : 51000-0003, Office fédéral allemand de la statistique (Destatis), 2026, disponible sur : www-genesis.destatis.de.
7. T. Bourgerly-Gonse, « France and Germany "Agree to Disagree" on EU-Mercosur Deal » [La France et l'Allemagne "acceptent d'être en désaccord" à propos de l'accord entre l'UE et le Mercosur], Euractiv, 6 février 2024, disponible sur : www.euractiv.com.
8. A. Olivier, « Commerce : qu'est-ce que l'accord de libre-échange entre le Mercosur et l'Union européenne ? », *Toute l'Europe*, 24 mars 2026, disponible sur : www.touteleurope.eu.
9. *Ibid.*
10. Friedrich Merz, post X (Twitter) du 21 janvier 2026, disponible sur : www.x.com.
11. « Commerce UE-Mercosur : faits et chiffres », Conseil de l'Union européenne, 17 février 2026, disponible sur : www.consilium.europa.eu.
12. « Ranking of Germany's Trading Partners in Foreign Trade » [Classement des partenaires commerciaux de l'Allemagne dans le commerce extérieur], Destatis, 20 février 2026, disponible sur : www.destatis.de.
13. « Sustainability Impact Assessment in Support of the Association Agreement Negotiations between the European Union and Mercosur » [Évaluation de l'impact sur le développement durable dans le cadre des négociations de l'accord d'association entre l'Union européenne et le Mercosur], The London School of Economics and Political Science, décembre 2020, disponible sur : www.circabc.europa.eu.
14. « Emmanuel Macron : "C'est le moment pour l'UE de lancer une capacité commune d'endettement, à travers des eurobonds" », *Le Monde*, 10 février 2026, disponible sur : www.lemonde.fr.